

VIE DE LA PROFESSION

Dire académique 2026 : une journée d'excellence scientifique au service de la profession

Le 18 juin 2026, l'Académie nationale de chirurgie dentaire, présidée par le Pr Louis Maman, a réuni à l'UFR d'odontologie Garancière un plateau d'intervenants de tout premier plan à l'occasion de son traditionnel Dire académique. Placée sous la présidence scientifique du Pr Philippe Bouchard, cette journée, marquée par la richesse des échanges et la diversité des thématiques abordées, a illustré le rôle majeur de l'Académie dans la diffusion des connaissances scientifiques auprès de la profession.

La matinée s'est ouverte avec le Pr Olivier Huck, qui a proposé une analyse nuancée de la pérennité des traitements implantaires. Loin de l'idée d'implants « garantis à vie », il a rappelé l'importance d'un suivi clinique régulier afin de prévenir et traiter précocement les complications péri-implantaires, tout en plaidant pour une prise de décision thérapeutique raisonnée.

Le Pr Stéphanie Tubert-Jeannin a ensuite présenté les enjeux actuels de la santé bucco-dentaire universelle et les premiers résultats du projet européen PRUDENT, consacré à l'optimisation du financement des soins dentaires. Une réflexion particulièrement d'actualité dans un contexte d'évolution des politiques de santé.

L'esthétique parodontale a été mise à l'honneur par le Pr Virginie Monnet-Corti, dont les travaux de référence contribuent à mieux objectiver les critères du sourire. À travers des cas cliniques, elle a abordé les principes de l'esthétique parodontale, les possibilités thérapeutiques actuelles, leur impact sur la fonction et l'estime de soi des patients.

La matinée s'est achevée sur une conférence originale du Dr Fernando Ramirez Rozzi, qui a captivé l'auditoire en présentant ses recherches sur le développement dentaire des populations pygmées Baka du Cameroun, apportant un éclairage inédit sur les liens entre croissance humaine et évolution dentaire.



DE GAUCHE À DROITE : STÉPHANIE TUBERT-JEANNIN, FERNANDO V. RAMIREZ ROZZI, CONFÉRENCIERS DE LA MATINÉE. LOUIS MAMAN, PRÉSIDENT DE L'ACND. PHILIPPE BOUCHARD, ANIMATEUR DE LA JOURNÉE. VIRGINIE MONNET-CORTI ET OLIVIER HUCK, CONFÉRENCIERS DE LA MATINÉE.



DE GAUCHE À DROITE : NICOLAS DANCHIN, CONFÉRENCIER DE L'APRÈS-MIDI. MARYSETTE FOLLIGUET, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ACND. PHILIPPE BOUCHARD, MARIA CLOTILDE CARRA ET CATHERINE CHAUSSAIN, CONFÉRENCIÈRES DE L'APRÈS-MIDI.

L'après-midi a confirmé le haut niveau scientifique de la manifestation. Le Pr Catherine Chaussain a montré comment la recherche sur les maladies rares du métabolisme phosphocalcique améliore concrètement la prise en charge des patients présentant des atteintes dentaires sévères.

Le Pr Brigitte Grosogoeat a ensuite souligné l'intérêt croissant de la recherche clinique en pratique libérale à travers le réseau ReCOL, démontrant l'apport des études collaboratives dans l'évaluation des pratiques professionnelles. Le Pr Maria Clotilde Carra a rappelé l'importance du sommeil dans le

maintien de la santé orale et mis en évidence le rôle du chirurgien-dentiste dans le dépistage de certains troubles du sommeil, notamment l'apnée obstructive.



BRIGITTE GROSOGOEAT, CONFÉRENCIÈRE DE L'APRÈS-MIDI, ET PHILIPPE BOUCHARD.

Enfin, le Pr Nicolas Danchin a conclu cette journée par une conférence particulièrement remarquée consacrée aux relations entre santé bucco-dentaire et risque cardiovasculaire. En faisant le point sur les données scientifiques relatives au rôle de l'inflammation chronique dans l'athérosclérose, il a souligné les perspectives prometteuses qu'ouvre cette approche, tout en rappelant que le bénéfice direct des traitements dentaires sur la prévention des événements cardiovasculaires reste à démontrer.

Par la qualité exceptionnelle de ses intervenants, la diversité des disciplines représentées et la richesse des échanges avec un public particulièrement impliqué, cette édition 2026 du Dire académique a pleinement confirmé sa vocation : faire dialoguer recherche fondamentale, innovation clinique et pratique quotidienne au bénéfice de l'ensemble de la profession.